



World Council for Nature

&

COMMUNIQUÉ de PRESSE

16 mars 2015

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est-elle toujours crédible?

Le Conseil mondial pour la Nature (WCFN) et Save the Eagles International (STEI) retirent leur confiance aux dirigeants de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Il y a quelques mois, MM. Allain Bougrain-Dubourg et Yves Vêrilhac, respectivement président et directeur général de la LPO, nous avaient laissé espérer une évolution de leur dogmatisme pro-éolien vers une position plus nuancée, permettant de sauver des espèces d'oiseaux et de chauves-souris menacées par les éoliennes (1).

Mais il semble aujourd'hui que cette évolution n'aura pas lieu. Le couple d'aigles royaux qui niche sur les **Monts de l'Escandorgue** (Hérault 34650), ne sera pas sauvé des 8 projets éoliens mortels qui ont commencé à envahir son territoire de chasse. La LPO Hérault a bien dénoncé l'un de ces projets au préfet, mais c'est beaucoup trop peu. Pour sauver ces aigles, il aurait fallu pour commencer que le président de la LPO lance une alerte comme nous l'avons fait nous-mêmes (2).

Rappelons que l'Aigle royal bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981, renforcé par celui du 29 octobre 2009, et au-delà par la Directive de l'Union Européenne sur la Conservation des Oiseaux Sauvages. Il est interdit de le tuer, de le capturer, ou de le déranger, **et de détruire, altérer ou dégrader son habitat** (3). La LPO se devait donc de s'opposer énergiquement et médiatiquement aux 8 projets éoliens de l'Escandorgue, **ce qu'elle n'a pas fait.**

Il y a plus grave : le Massif de l'Escandorgue se trouve sur le **Corridor de Migration et de Dispersion des grands rapaces**, qui est emprunté régulièrement par 4 espèces de vautours récemment réintroduites en France aux frais du contribuable: le Vautour fauve, le Vautour moine, le Vautour percnoptère, et le Gypaète barbu – aussi bien sûr par l'Aigle royal, l'Aigle de Bonelli, l'Aigle botté, le Circaète Jean le Blanc, etc. (2). Tous profitent des pentes et des crêtes des massifs montagneux qui composent ce corridor, car ceux-ci sont peu habités et le vent y souffle plus fort qu'en plaine. Cela permet à ces oiseaux planeurs de parcourir de grandes distances sans battre des ailes, économisant leur énergie.

Il s'agit d'un couloir qui relie l'Afrique occidentale à l'Europe occidentale, en passant par l'Espagne, les Pyrénées, le sud-est du Massif central, et les Alpes. Nous en avons dressé la carte (2). **Les rapaces l'utilisent pour leurs migrations, mais aussi pour leur "dispersion"**. En effet, avant que chacun d'entre eux ne trouve un territoire vacant aux proies abondantes qui soit adéquat pour la nidification, les jeunes rapaces peuvent faire des milliers de kilomètres et visiter des pays entiers, voire un autre continent. Des adultes déplacés de leur propre territoire pour une raison ou pour une autre se joignent à cette dispersion.

Placer des éoliennes létales dans le Corridor des grands rapaces est une aberration, un crime contre la biodiversité, et une violation des lois et décrets qui protègent ces précieuses espèces. On sait en effet que ces oiseaux sont **attirés** par les éoliennes, et tués en grand nombre par leurs pales (**plus de 3000 aigles royaux en Californie, 1000 à 2000 vautours par an en Espagne, etc.**) (4). Cette folie (il n'y a pas d'autre mot), précipitera la disparition de ces espèces emblématiques, en France et en Europe. Plusieurs d'entre elles font ou ont fait l'objet de coûteux PNA (plans nationaux d'actions en faveur des espèces) ou encore de plans d'actions de l'Union européenne – par exemple pour l'Aigle de Bonelli, le Gypaète barbu, le Vautour moine, etc.

La LPO n'ignore pas ces faits, ni celui que **le sud de l'Escandorgue fait partie du "domaine vital" protégé d'une espèce prioritaire, l'Aigle de Bonelli, dont il ne reste qu'une trentaine de couples en France** (5). Or une centrale éolienne y est installée (Dio et Valquières), et une extension de 7 éoliennes additionnelles y est prévue.

Le silence de la LPO sur ces scandales, et sur bien d'autres encore, contraste avec son engagement très remarqué en faveur des éoliennes. Il y a 10 mois, M. Bougrain-Dubourg co-signait une lettre ouverte à la Ministre de l'Écologie **réclamant un développement "massif" des énergies renouvelables en France** (6). Nous pensons qu'il aurait mieux fait d'écrire pour sauver les aigles et les vautours de l'Escandorgue, et du Corridor des grands Rapaces.

Le Conseil mondial pour la Nature et Save the Eagles International rassurent donc leurs adhérents et sympathisants: il n'est plus question pour nous de soutenir le président de la LPO.